

Commission d’Ethique et de Déontologie

Compte-rendu de la réunion du Lundi 08 Novembre 2021

Présents : Dominique Perrotin (président), Christian R. Andres (référent de l’intégrité scientifique), Franck Bruyère, Guillaume Desoubaux, Yves Gruel, David Ritter, Xavier Amiot, Théodora Bejan-Angoulvant, Léonie Chéron, Claude Ophèle, Éric Pichon, Thomas Hébert, Elie Tanganho

Excusés : Arnaud Chazal, Arsène Gambier, Marie-Noëlle Gérard Breuzard, Muriel Poumérولية, Delphine Mitanchez, Mahtab Samimi, Oumāïma Boutramt, Jacques Portier

Point N°1 à l’ordre du jour : actualités en intégrité scientifique

Pour information, monsieur le référent de l’intégrité scientifique, le Pr Christian R. Andres, profite de la réunion du jour pour positionner le rôle de l’Office français de l’intégrité scientifique (OFIS) (cf. pièce jointe). Il évoque aussi la promulgation en cours du décret qui tendra à définir plus concrètement les missions et rôles du référent de l’intégrité scientifique au sein de chaque établissement.

Monsieur le référent de l’intégrité scientifique parle aussi de plusieurs études qui ont questionné sur les mauvaises pratiques des chercheurs. Par exemple dans une récente analyse publiée aux Pays-Bas, 8 % des chercheurs interrogés ont avoué avoir déjà eu recours à de mauvaises pratiques s’apparentant à de la fraude (falsification ou invention de données) (cf. autres pièces jointes).

Point N°2 à l’ordre du jour : évolution des relations interprofessionnelles et rapports inter-statutaires

Madame le Pr Claude Ophèle rapporte qu’un conseil de déontologie existe au niveau national, adossé au Ministère de l’Enseignement Supérieur et de la Recherche (MESR). En revanche à l’échelle de l’université de Tours, il existe peu d’éléments sur le sujet, à part une charte de déontologie écrite en 2019 et qui s’intéresse presque exclusivement aux relations de travail, sans évoquer plus en détails les comportements et les rapports aux étudiants. Claude Ophèle signale que l’université de Poitiers est beaucoup plus avancée dans le domaine. Sa charte fournit des recommandations très pratiques sur le sujet, et aborde sans détour certains mots-clefs comme laïcité, neutralité, respect, ... et liste aussi certaines attitudes qui sont attendues chez les enseignants : souci de la réussite des étudiants, pas de discrimination ni humiliation, encouragement et bienveillance, preuve de modestie, disponibilité, ... La commission s’engage à rédiger une telle charte. Les étudiants seront invités à procéder de même. Les internes seront tout particulièrement sollicités.

Le débat s’installe ensuite sur les causes du mal-être qui est actuellement constaté chez les étudiants. Il est entendu que les enseignants ne peuvent être tenus comme seuls responsables, alors même que les conditions de vie et d’apprentissage ont été largement améliorées depuis une trentaine d’années. Il en ressort aussi qu’un problème sociétal générationnel sous-jacent existe, et qu’il doit inciter à adapter les techniques d’enseignement à cette nouvelle forme de fragilité.

Les autres points inscrits initialement à l'ordre du jour sont reportés à la réunion suivante. La séance est levée, et la prochaine réunion de la commission fixée au Lundi 10 Janvier 2022 vraisemblablement dans la salle de réunion recherche du premier étage de la faculté de médecine (sous réserve des règles sanitaires en vigueur à ce moment-là).

Compte-rendu rédigé *a posteriori* par Guillaume Desoubeaux le 09/11/2021